

Groupes de Natation de Compétition

Informations générales

Saison 2023-2024

Inscription

Chaque athlète (pour le mineur les représentants légaux) :

1. Fait valider son niveau sportif par un entraîneur référent
2. Rempli sa demande d'admission ou de renouvellement online ;
3. S'acquitte de sa cotisation online afin de valider son inscription

Attention : dans aucun cas les renouvellements ne sont automatiques.

Groupes	Cotisation membre (CHF)	Participation financière (CHF)	optionnel abonnement HARMONY
Passerelle	135.-	390.-	-
Kids	135.-	450.-	-
Futura	135.-	530.-	-
Espoir	135.-	640.-	-
Elite	135.-	860.-	rabais
Masters compétition	135.-	590.-	rabais

Participation financière

Cotisation membre

Pour être membre du club selon les statuts, chaque athlète doit payer la cotisation membre annuelle d'une valeur de 135.-Chf

Participation financière sur les frais d'entraînement

- La participation financière comprend la participation aux entraînements encadrés et la carte d'entrée aux piscines publiques Ville de Genève durant les heures d'entraînements attribuées au groupe (valeur 80,- CHF)
- La participation financière est due pour une saison. Aucun remboursement n'est tenu de la part du GN1885 en cours de saison quel que soit la raison.
- **Rabais de famille sur la participation financière** : 10% dès 2 athlètes, 20% dès 3 athlètes, 30% dès 4 athlètes et les suivants.

Carte d'entrée aux piscines publiques Ville de Genève

- La carte d'entrée aux piscines publiques de la Ville de Genève sera transmise à votre entraîneur dès qu'elle sera émise par le Service des Sports de la Ville de Genève.
- Le délai de transmission de la carte d'entrée est dépendant de la date de validation de votre inscription, de votre paiement ainsi que du traitement de la demande par les Services des Sports de la Ville de Genève.
- En cas de perte, une carte de remplacement est à demander exclusivement au Service des sports qui vous la facturera certainement...

Licence Swiss Aquatics

- La licence annuelle Swiss Aquatics est obligatoire pour tous les groupes de compétition et est valable durant la saison sportive. Elle est à la charge de chaque athlète. Une facture sera adressée en début de saison.

Avantages spécifiques aux athlètes de haut niveau

HARMONY - Espaces de bien être

- Notre partenaire [Harmony - Espaces de sport et de bien être](#), offre aux athlètes cadres nationaux de plus de 15 ans et aux athlètes du "Projet Olympique" un abonnement annuel aux centres Harmony (valeur 1599.-Chf). L'abonnement est valable durant toute la saison pour récupérer (zone Wellness SPA) ou pour compléter l'entraînement en accord préalable avec votre entraîneur.
- Un listing sera établi en début de saison par la direction sportive. Une fois l'abonnement activé, votre entraîneur vous transmettra les informations utiles.

Equipement du Club

- Notre partenaire équipementier est Akron. Nous demandons à tous nos athlètes d'utiliser le plus possible le matériel de ce fournisseur.
- Pour tous les rassemblements du club (entraînements, compétitions, stages, camps et manifestations) le port de l'équipement du club est obligatoire.
- L'équipement peut être commandé et acheté directement sur le site internet du club <http://www.gn1885.ch>.

Compétitions

1- Tous les frais de compétition sont à charges de l'athlète exceptés pour :

- les compétitions organisées par le Genève Natation 1885.
 - Elles sont offertes, cependant les forfaits non déclarés dans les délais seront facturés.
- les finales Kids Ligue et Futura (prises en charge par le club).
- le Championnat Suisse des Clubs Espoirs (pris en charge par le club).
- le Championnat Suisse des Clubs Ligues Nationales A et B (pris en charge par le club).

2- Les compétitions sous l'intitulé "championnat **suisse**", pour les nageurs des groupes Futura, Espoir et Elite, seront facturées au forfait de 65.-Chf par jour présence si le championnat est hors canton de Genève et 45.-Chf si le championnat est sur le canton de Genève. Ce forfait comprend le déplacement, l'hôtel et les engagements. Les compétitions de type "championnat régional" entre dans la catégorie "autres compétitions"

3- Toutes les autres compétitions sont à charges complètes de l'athlète.

4- Les déplacements s'effectuent toujours avec l'organisation prévue par le club quand celle-ci est mise en place.

Une facture sera adressée pour chaque compétition.

L'inscription à la compétition est validée après le paiement de la facture.

Pour les athlètes du Projet Olympique du GN1885 les frais lors des Championnats Suisses sont pris en charge par le club.

Participation et annulation

Les compétitions proposées font partie du processus de performance déterminé par les entraîneurs et sont considérées comme partie obligatoire de la saison sportive.

En cas exceptionnel de retrait, l'athlète doit annoncer son retrait par mail à son entraîneur. Délai : maximum deux semaines **après réception du planning**. Passé ce délai, le club pourra facturer les frais de réservation ou d'annulation éventuels à l'athlète.

Stages et Camps

- Les stages ont lieu à Genève ou à proximité directe de Genève - possibilité d'utiliser le transport en commun genevois
 - Les stages sont différenciés entre :
 - **stage entraînement natation** : les athlètes sont encadrés uniquement pendant les heures d'entraînements natation;
- **stage sur la journée** : les athlètes sont encadrés par les entraîneurs de 8h à 17h (horaires à titre indicatif). Les stages comprennent, en plus des entraînements de natation, des activités extra-sportives et possiblement les repas de midi.
- Les camps peuvent avoir lieu en Suisse ou à l'étranger et les athlètes sont encadrés durant toute la durée.

	Participation financière CHF par jour
Stage entraînement	0.-
Stage sur la journée	45.-
Camp en Suisse	85.-
Camp à l'étranger	130.-

La participation financière aux Stages/Camps est forfaitisée par jour et par athlète. Les prix comprennent l'ensemble des activités proposées (ex : encadrement, repas, activités, transport, hôtel, etc.).

Les possesseurs d'abonnement général CFF auront une déduction sur le prix sous réserve qu'ils se soient manifestés avant les réservations et que le déplacement utilise le transport suisse.

Une facture sera adressée pour chaque stage/camp.

Participation et annulation

Les stages/camps sont considérés comme partie obligatoire de la saison sportive.

En cas exceptionnel de retrait, l'athlète doit annoncer son retrait par mail à son entraîneur. Délai : maximum deux semaines **après réception du planning**. Passé ce délai, le club pourra facturer les frais de réservation ou d'annulation éventuels à l'athlète.



Conditions générales

En payant la cotisation, chaque membre (si mineur, le représentant légal) :

- Atteste avoir pris connaissance du contenu des statuts de GN 1885, des règlements en vigueur des installations sportives mises à disposition par la Ville de Genève, des règlements de Swiss Aquatics et accepte de s'y conformer;
- Décharge le GN 1885 de toutes responsabilités notamment en cas de vol, maladie ou accident survenu en lien avec son utilisation des installations ou la pratique de son activité.
- Autorise le club du Genève Natation 1885 de prendre des photos à des fins de diffusion et de promotion de l'activité sportive et de ses valeurs.

Concernant l'utilisation de vos informations personnelles :

- Les informations personnelles que vous nous transmettez à l'occasion de votre demande d'admission seront utilisées pour assurer le traitement de votre demande, ainsi que pour l'envoi de la facture.
- Les photographies peuvent être publiées sur les réseaux sociaux, sites internet des clubs concernés et pour l'usage précité.
- Vos informations personnelles sont enregistrées dans un fichier informatisé par le club GN 1885 et conservées pendant une durée de 10 ans.
- Pendant cette période, nous vous garantissons la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.
- L'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel administratif et aux entraîneurs.
- Sachez que vous avez la possibilité d'accéder à vos informations personnelles, de les rectifier et d'en demander leur effacement.

L'administration
GN1885

CCP No 12-4650-5
Swift : UBSWCHZH80A
Iban: CH63 0024 0240 1159 06LBF

Genève Natation 1885 tel. +41 22 342 19 72
Piscine des Vernets www.gn1885.ch
CH – 1211 Genève 26 info@gn1885.ch